Tour des Collines du Perche étape 7B : de La Perrière à St Germain de la Coudre par Bellême

CC des Collines du Perche Normand

Site de l'Eperon (Tourisme 61)

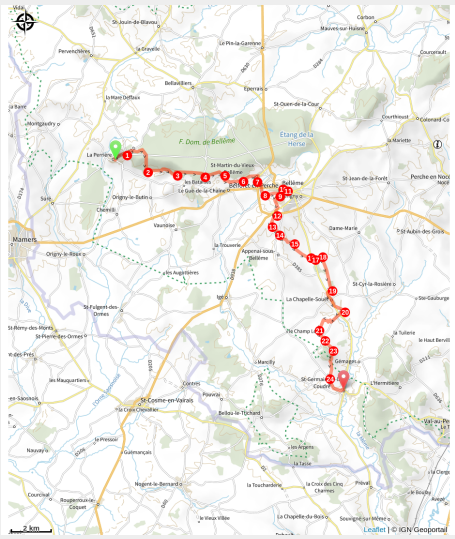

Cette randonnée est l'une des deux variantes de la septième étape d'un circuit de huit jours et de 220 km, le Tour des Collines du Perche. Elle vous fera longer la Forêt de Bellême jusqu'à atteindre l'un des fleurons du Perche ornais, Bellême, que vous ne manquerez pas de visiter. Puis la trace reprend une direction Sud pour passer à La-Chapelle-Souëf puis Saint-Germain-de-la-Coudre.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 9 h

Longueur : 28.4 km

Dénivelé positif : 474 m

Difficulté : Très difficile

Type : Traversée

Thèmes : Forêt, Petites Cités de Caractère®

Itinéraire

Départ : La Perrière
Arrivée : Saint Germain de la Coudre

Profil altimétrique

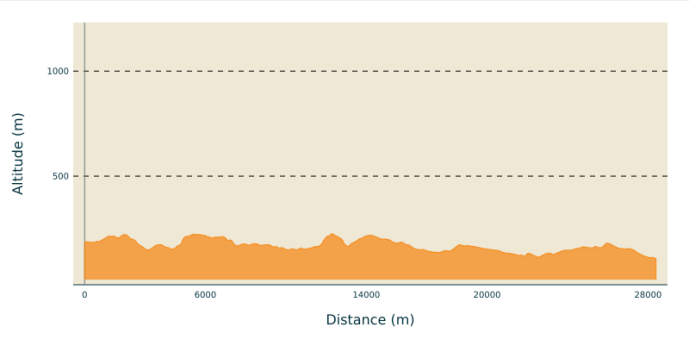

Altitude min 107 m Altitude max 226 m

Suivre le GR®22, prendre la petite rue vers le Nord entre la mairie et la terrasse du Relais d'Horbé. Continuer sur 100 mètres et prendre la première petite route à droite qui devient ensuite chemin de terre.
Beau point de vue à gauche sur la campagne de La Perrière et en face sur le Château de Montimer et son pigeonnier au premier plan (XVe siècle).

1. Au bout du chemin, prendre la route tout droit en face, et 100 m plus loin, la D210 direction Bellavilliers. Longer le Château de Montimer et 250 m plus loin prendre un petit chemin à droite en lisière de forêt. Le suivre sur 500 m jusqu'à une ligne forestière qu'on prend à droite pour remonter jusqu'au Rond de Montimer.
   Traverser la petite route goudronnée et prendre en face vers le Chêne de l'École, arbre remarquable qu'on verra sur la gauche 700 m plus loin. Continuer tout droit sur 150 m.
2. Au carrefour, prendre à gauche le chemin barré. La marque 169 est à votre gauche. Après environ 1,5 km sur cette route empierrée, au sortir de la parcelle 165, on croise la Route Forestière de L’Hôtel au Franc.
3. C’est à cet endroit que l'autre variante de l'étape 7 du Tour des Collines du Perche, celle qui passe par Igé, tourne à droite et emprunte un petit chemin qui monte fortement , tandis que vous poursuivrez sur la variante de Bellême, en continuant de suivre le GR®22 sur la large allée forestière qui monte sur la gauche. Suivre le GR® 22 sur 2,5 km environ jusqu’à la Route Forestière du Carrouge.
   Face à la parcelle 160, prendre donc à gauche puis aussitôt à droite entre les parcelles 159 et 160. 750 m plus loin, à la route, à droite puis à tout de suite à gauche entre les parcelles 136 et 137. Au bout de 500 m, par un nouvel droite/gauche, continuer tout droit en traversant la Route Forestière du Pâty.
4. Poursuivre sur 1 km à travers bois puis en lisière de forêt jusqu’à la Route Forestière du Carrouge que l'on atteint après la traversée d'un creux prononcé.
5. Quitter le GR®22 et prendre la route goudronnée qui sort du massif forestier et descend à droite vers le Carrouge. Au hameau, prendre la deuxième route à gauche et immédiatement après, le chemin herbeux qui monte à droite entre deux haies (carrefour en Y). Suivre ce chemin tout droit jusqu'au goudron. Prendre à gauche la petite route et la remonter sur 200 m jusqu'au chemin qui va à la maison forestière de l'Hôtel Chappey.

6. Face à cette pancarte, prendre le petit chemin à droite dans les bois. Il passe derrière les bâtiments de Mont Poirier puis devant l'entrée du Manoir de La Chênaye. Continuer tout droit pour entrer dans Saint-Martin-du-Vieux-Bellême. Le chemin de terre se goudronne. Continuer dans cette ruelle sur 50m environ jusqu'à atteindre une placette où sont disposés quatre grosses pierres. Prendre la ruelle qui remonte sur la gauche en longeant un haut mur de pierre en direction de l'église. À mi-chemin, une fontaine coule du mur.
   À l'église, descendre à droite dans la Rue Pierre de Romanet. On passe devant un vieux lavoir (à droite), puis devant une scierie (sur la gauche).
7. Au calvaire, tourner dans une ruelle sur la gauche qui devient rapidement un chemin de terre. On passe sous une allée ombragée puis on longe un ruisseau jusqu'à atteindre le lieu-dit l'Éclopchar.
   Suivre la rue goudronnée qui contourne la première maison du bourg jusqu'à atteindre la D455 que l'on traversera prudemment (attention à la circulation relativement importante).
   Traverser la D455 pour s'engager sur la petite route tranquille située en face en direction du lieu-dit La Hergronière. On passe devant une station de pompage. On longe une haie d'Aucuba grillagée juste avant d'arriver à La Hergronière.
8. Suivre alors la route qui fait un gauche-droite. Au carrefour suivant, ne pas continuer tout droit vers le lotissement de l'Orée du Golf, mais poursuivre en descendant sur la droite jusqu'au lieu-dit le Colombier que l'on atteint après être passé devant un petit jardin public (sur la gauche). Au Colombier, continuer à descendre en laissant un premier chemin enherbé qui part à gauche pour s'engager sur un deuxième chemin, empierré, qui remonte le long du Colombier pour ensuite longer le golf de Bellême. Suivre ce chemin évident qui devient allée boisée. À gauche du chemin, un camping. À la fin de la haie du camping, laisser le chemin qui monte sur la gauche, pour poursuivre sur le chemin à droite. Un coup d'œil sur la gauche vous fera découvrir la motte féodale de Saint-Santin, une butte où fut érigé le premier château de Bellême, mais aujourd'hui coiffée par la Chapelle Saint-Santin.
9. Au goudron, prendre la route qui monte à votre gauche. Aux maisons, délaisser le chemin enherbé qui continue tout droit pour suivre sur la route qui remonte à votre gauche.
   Si vous désirez jouir d'un beau panorama sur la plaine qui s'étend au pied de Bellême, vous prendrez la Rue des Quatre Vents à votre gauche. Cette rue contourne la butte de Saint-Santin. En vous engageant sur les chemins de droite, vous serez rapidement ramenés à l'itinéraire direct.
   Remonter la rue jusqu'à voir un tunnel que l'on traversera pour entrer dans la ville close. Se profile alors l'église Saint-Sauveur.
10. À l'église, monter vers la Mairie, passer sous le Porche, ancienne porte de la ville, poursuivre tout droit dans la Rue Ville Close et en rejoindre le bas.
11. Poursuivre à droite, Boulevard Bansard des Bois. En face du bassin aux cygnes, traverser et prendre la petite rue qui passe derrière l'Office du Tourisme et qui descend vers la Chapelle Saint-Santin. Au carrefour, descendre à gauche dos au tunnel. On reprend la trace d'arrivée sur une courte distance.

    (9) Partir au Sud, toujours suivre le chemin de la plus grande pente. Passer le Val et les Sablons et remonter ensuite vers le Golf de Bellême. (Depuis la sortie de la ville, cet itinéraire emprunte le tracé de la voie antique Evreux / Le Mans)
    À l'approche des bâtiments du Golf, appuyer à gauche et passer sous un porche. Au dessus du parking, prendre en face le chemin de terre qui devient un très

beau chemin couvert. Traverser avec prudence la D938, puis avec prudence la D955 (talus, fossés).

12. Suivre ensuite le sentier creux tout droit. Traverser un premier carrefour avec un chemin goudronné puis arriver au second carrefour.
13. Prendre sur la gauche le petit chemin goudronné (balisage Jaune circuit N°4). On suivra ce chemin balisé, jusqu'à la D285.
14. Prendre la D285 à droite, puis la première route immédiatement à gauche vers le lieu-dit Pavée. Passer devant un puits en forme de petite tour. Suivre la route qui tourne sur la droite. Quelques mètres plus loin, suivre le chemin caillouteux qui tourne bientôt à gauche. Poursuivre le chemin qui devient rapidement couvert. Profiter des beaux points de vue de tous côtés. Laisser sur la droite un premier chemin balisé et continuer tout droit sur 100 m environ.
15. Au croisement, ne pas continuer tout droit, mais prendre le chemin herbeux à droite longé par une belle et une longue haie. Au carrefour suivant continuer le chemin en face qui passe à proximité des sources de la Coudre.
16. 400m plus loin, à la Vallée Aubry, on atteint un court Chemin Privé d’environ 80 m (autorisation de passage aimablement accordée aux piétons et vététistes). À la D7, prudence, traverser immédiatement et cheminer sur 120 m sur la droite derrière la glissière de sécurité en béton.
17. Quitter la D7 par le chemin herbeux à gauche. 200 m plus loin, prendre le chemin creux qui monte sur la gauche.
18. À la clôture, prendre le chemin de droite qui descend le long de celle-ci et suivre tout droit ce très beau chemin en direction du sud sur 1km environ. Ce chemin, parfois de terre, parfois caillouteux, parfois goudronné, est bordé de trognes (souches vivantes de près de 2 mètres de haut, régulièrement étêtées pour la récolte de bois de chauffage, caractéristiques des haies du bocage Percheron). Il passe à proximité du lieu-dit Le Jarrier puis longe l'arrière du parc du Château des Feugerets.
    On peut aller voir à condition de faire un rapide aller-retour de 200 m, sur la route qui part sur la droite juste avant le début d'un haut mur d'enceinte en pierre.
    Ce long chemin rectiligne se termine finalement près d'un calvaire.
19. Continuer alors sur le chemin de droite qui redescend jusqu'à la D7 (prudence à l'entrée de La-Chapelle-Souëf. Traverser La-Chapelle-Souëf en suivant la D7 (prudence). Après être sorti du village, monter sur la gauche par la petite route goudronnée vers le lieu-dit La Galzandière.
20. Virer à droite et poursuivre tout droit sur le chemin herbu descendant avant de redescendre sur la D7. Traverser celle-ci vers Maison Lierrue, le Moulin neuf. Ensuite tourner à droite sur un petit chemin goudronné vers La Béraudière, puis La Mitière.
21. La route se transforme en sentier de terre, creux et ombragé. Après la Mitière, rejoindre le carrefour en T (point de convergence avec la variante qui passe par Igé).
22. Laisser La Billardière sur votre droite et continuer à gauche par un beau chemin creux bordé d'arbres. À la route, prendre à gauche sur 150 m, et au croisement suivant, la route à droite.
23. Au Chailloué, suivre le chemin goudronné sur la gauche vers La Pingauderie et continuer par le chemin qui devient terreux jusqu'à La Trousseminière.
24. Traverser le petit hameau et prendre le chemin qui monte à droite après la dernière maison (carrefour en T). On laisse passer un premier chemin qui monte à droite, puis un second et, 20 mètres après ce dernier, on prend le troisième

chemin qui monte à droite. Attention, ne pas continuer naturellement tout droit par le chemin qui descend. Continuer sur ce chemin en direction du Grand Bois jusqu'à atteindre la D285.

Prendre à gauche la D285 sur 1,1 km, jusqu'au village de Saint-Germain-de-la-Coudre et profitez en pour visiter la crypte de l'église (A).

Sur votre chemin…

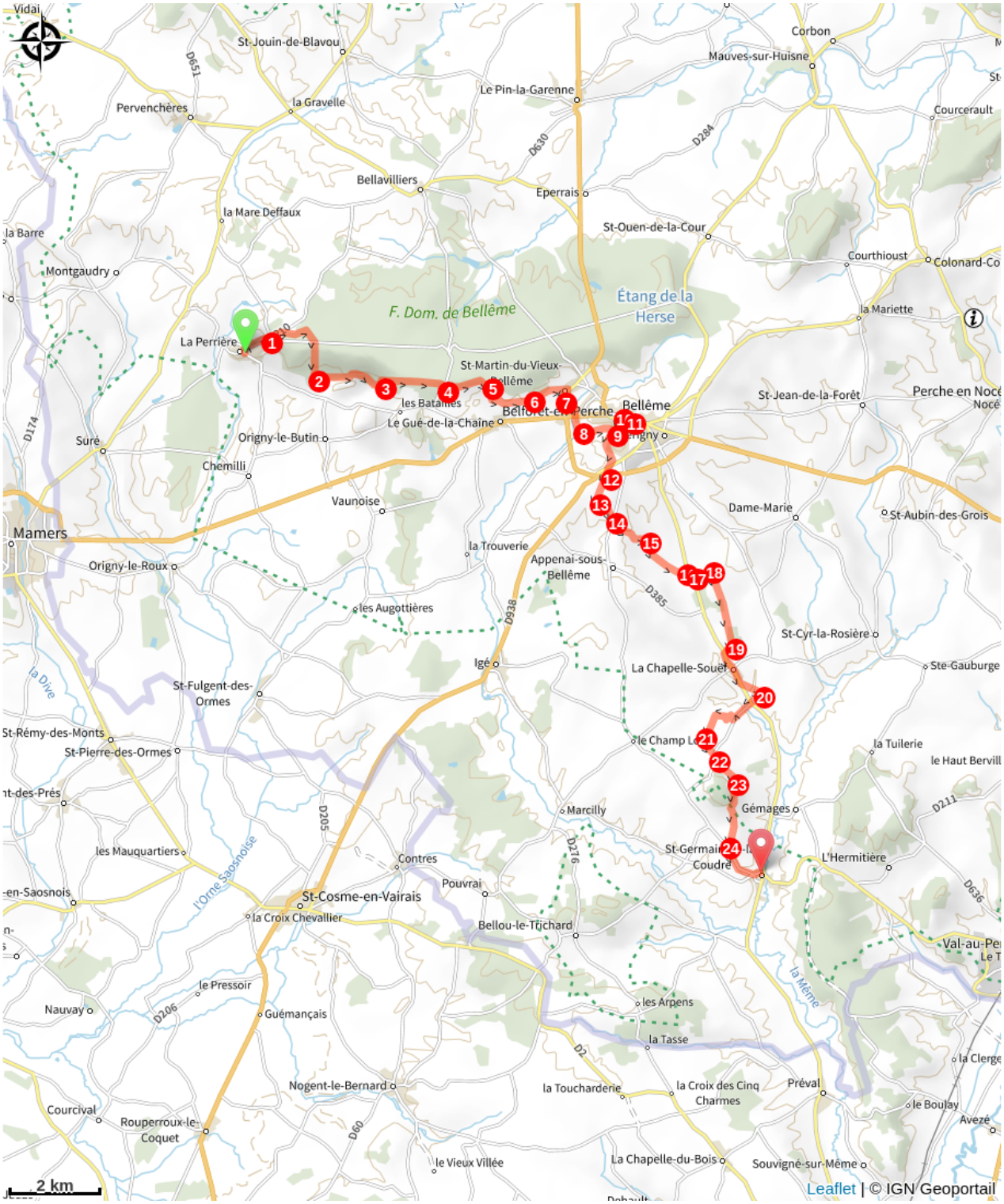

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Avant de partir en randonnée, imprimer ou télécharger une version récente du tracé. En cas de modifications, toujours suivre le balisage sur le terrain.

Pas de problème de ravitaillement sur cette étape : commerces à La Perrière, Bellême (médecin, hôpital), Igé, Saint-Germain-de-la-Coudre, et éventuellement à la Chapelle-Souef (petit détour).

Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du Perche
Maison du Parc, Nocé-Courboyer, 61340 PERCHE-EN-NOCE

info.tourisme@parc-naturel-perche.fr
Tel : 02 33 25 70 10
http://www.parc-naturel-perche.fr

Office de Tourisme du Perche en Normandie - Bureau de Bellême
Boulevard Bansard des Bois, 61130 BELLÊME

sejour@perchenormand.fr
Tel : 02 33 73 09 69
http://www.perchenormand.fr/tourisme